

CLASSIFICATION	NORMES	Linodom Silencio xf™2
Classement UPEC		U4P3E1/2C2
Avis Technique		12/12-1619
Efficacité acoustique	NF EN ISO 717-2	ΔL _w 18 dB
Sonorité à la marche	NF S31-074	Classe A
Classification	NF EN 686	33-41
CARACTÉRISTIQUES		
Longueur x largeur (m)	NF EN ISO 24341	≤ 27 x 2 ou 1,95
Épaisseur totale (mm)	NF EN ISO 24346	3,8
Envers		Mousse polyuréthane
Poids total (g/m ²)	NF EN ISO 23997	3450
PERFORMANCES		
Poinçonnement rémanent	NF EN ISO 24343-1	≤ 0,20 mm (à 150 mn)
Réaction au feu	NF EN 13501-1	C _{fl} -s1 sur support fibre-ciment A2 _{fl}
Rapport de classement		1641.0DC0050/11
Glissance (coef.)	NF EN 13893	μ ≥ 0,30 (Classe DS)
Charges électrostatiques	NF EN 1815	< 2 kV - Antistatique
Résistance transversale	NF EN 1081	> 10 ³ Ω
Résistance thermique	NF EN ISO 10456	0,04 m ² K/W (apte au sol chauffant)
Solidité lumière	NF EN ISO 105-B02	≥ 6/8
Formaldéhyde à 28 jours	ISO 16000-3	< 10 μg/m ³
COVT à 28 jours	ISO 16000-9	< 100 μg/m ³

DESCRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné du type **Linodom Silencio xf™2** (décors Veneto, Style Emme, Style Elle, ou Etrusco) appartient à la famille des revêtements linoléum en lés avec armature en toile de jute sur envers en mousse polyuréthane issue du recyclage. Il contient plus de 70% de matières premières naturelles (huile de lin, résine de pin, farine de liège et de bois, charge minérale, jute) et plus de 30% de matière recyclée.

Le traitement de protection **xf™2** appliqué en fin de fabrication évite le **décapage et la métallisation** pendant toute la durée de vie du produit, permettant ainsi sa mise en trafic immédiate après le nettoyage de fin de chantier. Les joints entre lés seront traités avec le cordon de soudure **xf™2**.

Le taux d'émission de composés organiques volatils dans l'air de **Linodom Silencio xf™2** est inférieur à 100 μg/m³ (COVT après 28 jours).

Il possède une efficacité acoustique de **18 dB** et un classement **U4P3E1/2C2** sous Avis Technique.

Linodom Silencio xf™2 bénéficie d'une Garantie 10 ans. Il est 100 % recyclable et bénéficie de la certification Cradle to Cradle® (niveau basic).



DOMAINES D'UTILISATION

Locaux au plus U4P3E1/2C2 selon cahier CSTB 3509 (11/04) : bâtiments d'habitation, établissements d'enseignement, bâtiments hospitaliers et administratifs.

MISE EN ŒUVRE

- **Stockage** : température du local ≥ 15°C, rouleaux debout. Déballer et desserrer 48H avant la pose.
- **Application** : température de l'atmosphère ≥ 15°C et du support > 10°C, hygrométrie < 75 %. Support plan, lisse, sec, sain, normalement absorbant et non exposé aux remontées ultérieures d'humidité. Pour les dallages, choisir une des solutions suivantes :
 - chape désolidarisée avec film polyéthylène 200 microns assurant la fonction d'une barrière anticapillaire ;
 - système de protection anti-remontée d'humidité sous ATec (sur dallage armé).

Enduit de ragréage classé P3.

Lés disposés dans le même sens sauf Style Elle en sens inversé, en recoupant systématiquement les lisières. Collage avec une colle acrylique préconisée en utilisant une spatule du type A2 (TKB) à raison d'environ 300 g/m², puis marouflage.

Le voile d'oxydation de surface provoqué lors de la maturation du linoléum (léger jaunissement) disparaît après exposition à la lumière.

- **Traitement des joints** : au moins 24H après la pose, chanfreinage et soudure à chaud avec le cordon spécial Linodom Réf. V 1003.
- **Traitement des rives** : dans les locaux classés E2, l'étanchéité en rives est obtenue :
 - soit par soudure de la plinthe et de l'angle préformés Linodom ;
 - soit par soudure avec une bande prédécoupée dans le revêtement, collée sur le sol et en remontée en plinthe sur profilé d'appui Tarkett PA30 ;
 - soit par calfatage à l'aide d'un mastic polyuréthane ou MS polymère puis plinthe rapportée.

ENTRETIEN

Le traitement de protection **xf™2** appliqué en fin de fabrication évite le **décapage et la métallisation** en permettant ainsi une mise en trafic immédiate après le nettoyage de fin de chantier.

Entretien courant par aspiration et/ou balayage humide avec un détergent neutre (pH 6/8). Recommandations détaillées dans notre Guide Entretien disponible sur demande.

Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 01/2015)



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



Déclaration des performances :

http://professionnels.tarkett.fr/commdocu?field_docu_type_value=DoP